

COMMUNIQUE DE PRESSE

« La Garde à vue : mode d'emploi »

Rueil-Malmaison/France – 14 septembre 2011 - De 336 000 en 2001, le nombre de gardes à vue est passé à 700 000 en 2010. La réforme de la garde à vue, qui modifie de façon profonde un certain nombre de dispositions, dont celles liées à la présence de l'avocat pendant les interrogatoires, est aujourd'hui sous les feux des projecteurs.

Les événements d'outre-Atlantique de cet été ont mis en évidence à la fois **les forces et les dangers des procédures pénales françaises et américaines**. Les projecteurs braqués sur les acteurs de cette forme de tragédie judiciaire, le Procureur de l'Etat de New York et ses services d'enquête, les avocats de la défense et de la victime, ont éclairé notre système sous un jour tout à fait nouveau pour beaucoup. Le tout dans un contexte médiatique pour le moins survolté où chacun des intervenants doit bien maîtriser communication et stratégie.

Cet exemple résonne fortement en France au moment où les nouvelles dispositions sur la garde à vue sont entrées en application et où les avocats sont à l'évidence tentés de prendre enfin une place éminente, face notamment au Procureur de la République, probablement au grand dam des services enquêteurs.



Après des années d'un fort inquisitoire, ce nouveau texte est-il la première marche vers une procédure de type accusatoire en France ? Peut-il demeurer en l'état eu égard aux exigences européennes ? Ne s'agit-il pas d'un texte accouché dans la précipitation et la difficulté risquant de subir une forme de « mort subite » du nouveau né et d'ouvrir des perspectives de procédures aussi inattendues qu'inhabituelles. Après des années d'immobilisme, va-t-il être le point de départ de nouvelles pratiques judiciaires plus modernes mais aussi plus agressives pour certains ? La révolution judicaire est-elle pour demain ?

Autant de questions auxquelles **Christophe Ayela**, Avocat associé, Cabinet Mayer Brown, **Jean-Claude Kross**, ancien avocat général à la Cour d'appel de Paris et **Dominique Many**, Avocat, ancien secrétaire de la conférence du Barreau de Paris, s'efforcent de répondre dans l'ouvrage « *La Garde à Vue* » paru aux éditions Lamy Axe Droit le 31 août dernier.

Forts de leur expérience, les trois auteurs, pénalistes de renom, prodiguent des conseils très pragmatiques à l'ensemble des acteurs du monde judiciaire mais également aux citoyens qui peuvent faire partie du 1 % de la population française ayant connu la garde à vue. Cet ouvrage, qui conjugue à la fois la longue expérience pratique de ces auteurs et une lecture détaillée et pragmatique du nouveau texte de loi, constitue **une référence unique sur le sujet.**

A propos de la Collection Lamy Axe Droit

En mars 2010, Wolters Kluwer France – sous sa marque Lamy - lance une collection de monographies innovantes destinée au marché des professionnels du droit : Lamy Axe Droit.

Cette Collection propose des ouvrages pratiques et professionnels, dédiés à des thématiques émergentes à forte emprise économique et sociale. Croisement de matières juridiques, pluralité des angles d'approches (économique et juridique), carrefour de compétences et d'expériences des auteurs (universitaires et praticiens), cette collection propose des ouvrages inédits à tous les juristes soucieux de placer leur pratique à la pointe des évolutions.

La Collection Lamy Axe Droit s'adresse aux professionnels du droit et aux étudiants en droit.

À propos de Wolters Kluwer France

Wolters Kluwer France est le leader des solutions d'information professionnelle en France. Son offre couvre les pôles majeurs du droit, du social, des ressources humaines, de la santé, des transports et du tourisme. Avec des marques leaders telles que Lamy et Liaisons Sociales, Wolters Kluwer France propose des solutions adaptées à chaque univers professionnel, selon différentes modalités et formats (édition papier, numérique, on line et progiciels, formation, événementiel etc). Parmi 1500 solutions proposées, se distinguent plus de 50 titres presse dont Liaisons sociales, l'Officiel des transporteurs et Le Moniteur des pharmacies. L'offre on line prend une ampleur croissante avec notamment la base juridique Lamyline, le progiciel Lamy Kléos ou la nouvelle gamme Atout (Atoutsocial.fr, AtoutsocialCE.fr etc).

Wolters Kluwer France est une filiale du **groupe Wolters Kluwer**, l'un des premiers acteurs mondiaux de l'édition et de l'information professionnelle dont le chiffre d'affaires s'élève à 3,5 milliards d'euros en 2010 et qui emploie environ 19 000 personnes dans le monde. Wolters Kluwer, dont le siège est basé à Alphen a/d Rijn aux Pays-Bas, intervient dans plus de 40 pays en Europe, en Amérique du Nord, en Asie-pacifique et en Amérique latine.

Pour plus d'information, connectez-vous à www.wolterskluwerfrance.fr ou suivez notre fil d'info @WoltersKluwerFr sur Twitter ou le site wolterskluwer.com pour suivre l'actualité de notre groupe dans le monde.

Contacts presse

Wolters Kluwer France
Sylvie Caron
Téléphone. : 01 76 73 41 51
scaron@wolters-kluwer.fr

OXYGEN
Catherine des Arcis / Aurélie Jeanne
Téléphone : 01 41 11 23 90 / 37 76
catherine@oxygen-rp.com / aureliej@oxygen-rp.com